



RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT AUX CLIENTS PROFESSIONNELS AU SENS DE LA DIRECTIVE MIF

# Dorval Flexible Émergents

**Une gestion flexible, sur la zone émergente\*, pour s'adapter aux évolutions de l'environnement économique**

## ■ Une gestion opportuniste sur les zones émergentes

Dorval Flexible Émergents vise à participer à la hausse des marchés d'actions émergents par une politique flexible d'allocation d'actifs, afin d'offrir un rendement supérieur à celui de son indicateur de référence, sur une durée minimum de placement de 5 ans.

L'équipe de gestion adapte l'exposition du portefeuille aux actions émergentes (de 0 à 100 %) en fonction de l'environnement économique et des marchés via des OPCVM et ETF coordonnés.

Le solde du portefeuille est investi en produits monétaires et de taux de la zone euro, en vue de réduire la volatilité inhérente aux marchés actions émergents et de limiter les pertes en capital en cas de baisse de ces marchés.

Dorval Flexible Émergents se caractérise ainsi par une gestion active et opportuniste pouvant s'éloigner significativement de son indice de référence.

## ■ Une allocation flexible en réponse à la volatilité des marchés

La détermination du taux d'investissement du portefeuille à la classe d'actifs actions se fait en fonction du scénario macroéconomique et microéconomique retenu par les gérants. La fourchette d'exposition de 0 % à 100 % est définie après l'analyse de 4 types de données :

- macroéconomiques,
- microéconomiques,
- dynamique de marché (momentum des bénéfiques, des marges, des cours et des flux),
- valorisation des marchés.

L'évolution des marchés est prise en compte de manière continue et le portefeuille est ajusté en conséquence.

## ■ Un portefeuille de conviction

Après la détermination du taux d'exposition aux actions, l'équipe de gestion s'attache à définir sa stratégie d'allocation en termes de zone géographique, de style de gestion et de taille de capitalisation boursière.

La part actions est investie au sein d'une sélection d'ETF et d'OPCVM actions investis sur les marchés émergents. Ces deux types d'instruments sont sélectionnés de manière à refléter la stratégie d'allocation prédéfinie.

En revanche leur utilisation poursuit des objectifs distincts :

- Les ETF sont utilisés majoritairement pour assurer au fonds une grande flexibilité dans la réallocation des actifs,
- tandis que les OPCVM actions émergents sont utilisés plus finement, dans le cadre de prises de paris stratégiques à plus long terme, en ciblant une thématique ou un style particulier. Ces fonds sous-jacents sont retenus au travers d'un processus de sélection quantitatif et qualitatif qui accorde une attention particulière aux critères suivants : la qualité des équipes de gestion, les caractéristiques des processus de gestion et contrôle des risques, et l'atteinte des résultats.

\* Dorval Flexible Émergents retient l'ensemble des pays considérés "émergents" par l'indice MSCI Emerging markets qui comprend environ une vingtaine de pays.

## LES POINTS CLÉS

- Exposition flexible en réponse à la volatilité des marchés émergents
- Diversification géographique et thématique sur la zone émergente
- Une gestion de conviction sans contrainte de style ni de taille de capitalisation

## L'ESSENTIEL

### Univers d'investissement

- OPCVM et ETF d'actions émergentes
- OPCVM de produits de taux de la zone émergente et euro, y compris des obligations convertibles

### Indice de référence

50 % MSCI marchés émergents en euro (hors dividendes) + 50 % EONIA

### Durée minimale de placement recommandée

5 ans

# Dorval Flexible Émergents

## LA GESTION DES RISQUES

Le principal risque de Dorval Flexible Émergents réside dans son exposition aux marchés des actions et dettes émergentes, pouvant s'élever jusqu'à 100 % de son actif. Il existe par ailleurs un risque lié à la gestion discrétionnaire, au risque de taux, au risque lié aux obligations convertibles et au risque de change. Ce fonds ne bénéficie pas de garantie en capital.

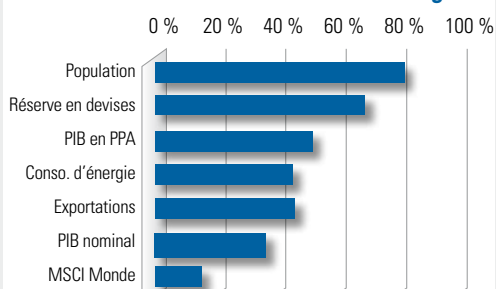
Pour limiter ces risques, l'équipe de gestion assure une large diversification géographique au sein de l'univers émergents, de style et de taille de capitalisation. Par ailleurs, les gérants de Dorval Flexible Émergents attachent une importance particulière au processus de gestion et à la pérennité des équipes de gestion des fonds sous-jacents.



### Pourquoi investir dans la zone émergente ?

Les pays émergents représentent 80 %\* de la population mondiale et 48,7 %\* du PIB en parité du pouvoir d'achat (PPA). La participation croissante aux échanges internationaux et l'attraction que ces pays exercent sur les flux internationaux de capitaux font de la zone émergente une opportunité d'investissement réelle offrant une visibilité en termes de croissance attendue. Leur poids dans les marchés boursiers mondiaux est appelé à progresser dans les années à venir.

#### Poids en % dans le monde des économies émergentes



Sources : Banque Mondiale, FMI, OMC, Bloomberg (juin 2011).  
Compilation des données : Dorval Finance.

\*Sources : Banque Mondiale - FMI (juin 2011).

## L'ÉQUIPE DE GESTION



**Sophie Chauvillier** a rejoint Dorval Finance en 2008 en tant que gérante Allocation d'actifs et multigestion. Elle a exercé auparavant chez Oddo Asset Management. Elle a une expérience de 14 années sur les marchés financiers.



**Gustavo Horenstein** a rejoint Dorval Finance en mars 2011 en tant que gérant des fonds flexibles internationaux. Auparavant, il était analyste-gérant chez Oddo Asset Management au sein de la division gestion diversifiée et multigestion. Il a une expérience de 10 ans sur les marchés financiers.

## LES CARACTÉRISTIQUES

	Part A	Part P
Société de gestion	Dorval Finance	
Nature juridique	FCP de droit français	
Fonds coordonné	Oui	
Classification AMF	Diversifié	
Date de création	30 juin 2006	
Devise de comptabilité	EUR	
Code ISIN / Affectation des résultats	FRO010312991 / Capitalisation	FRO010354811 / Capitalisation
Frais de fonctionnement et de gestion TTC maximum	1 %*	2 %*
Frais de gestion indirects maximum	2,5 %	2,5 %
Droits d'entrée maximum TTC	non acquis à l'OPCVM acquis à l'OPCVM	4 % Néant
Droits de sortie maximum TTC	non acquis à l'OPCVM acquis à l'OPCVM	Néant Néant
Commission de surperformance TTC	20 %* de la surperformance du FCP par rapport à son indice de référence composite, si la performance du FCP est positive	
Décimalisation en nombre de parts	Un millième de part	
Souscription minimale initiale / ultérieure	50 000 € / Un millième de part	1 000 € / Un millième de part
Valeur liquidative d'origine	1 000 €	100 €
Valorisation	Quotidienne	
Heure de centralisation	J 13h00	

\* De l'actif net. Pour plus de détails, se référer à la documentation légale du fonds.

## Mentions légales

Ce document est destiné à des clients professionnels. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Dorval Finance. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Dorval Finance à partir de sources qu'elle estime fiables. Dorval Finance se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Dorval Finance.

Dorval Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. L'OPCVM est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement, il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans un OPCVM. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un OPCVM sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Dorval Finance. Le prospectus doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La définition des indicateurs de risques mentionnés dans ce document figure sur le site Internet : [www.dorvalfinance.fr](http://www.dorvalfinance.fr). Document non contractuel, rédigé en août 2011.